

Enquête sur la diversité culturelle offerte par les sites de téléchargement de musique

BEUC
CLCV – UFC Que-Choisir

Attention : Le texte en langue française ci-dessous nous a été fourni par un traducteur indépendant. Seule la version anglaise du rapport est authentique.

Points essentiels

- Les tests utilisés pour évaluer la diversité culturelle de l'offre musicale sur sept sites Internet de téléchargement de musique montrent une certaine diversité dans la musique disponible. Toutefois, le fait qu'un tiers seulement des albums recherchés et à la mode actuellement étaient disponibles, pose un problème.
- Le nombre de recherches qui ont abouti pour les albums de musique classique était encore plus limité.
- Ce manque de diversité est principalement lié aux compagnies de disque spécifiques représentées sur ces sites. Les labels indépendants et spécialisés en sont généralement absents.
- Les moteurs de recherche utilisés par la plupart de ces sites n'étaient pas performants et il était parfois difficile de trouver l'album ou le morceau souhaité, et tout particulièrement en musique classique.

1. Introduction

Le BEUC a demandé à Intertek Research and Performance Testing d'effectuer une étude relative à la diversité de l'offre de musique sur les sites Internet de téléchargement de musique commerciaux et réglementaires qui opèrent en Europe et dont le nombre ne fait qu'augmenter. La raison était les préoccupations quant à la faible "diversité culturelle" de ces sites, qui a été relevée par des tests effectués précédemment par des groupes de consommateurs individuels. Cette faible diversité a été considérée comme un problème, dans la mesure où ces sites peuvent potentiellement « lier » les consommateurs à leur format de fichier musical. À plus long terme, les consommateurs pourraient être cantonnés à leur choix de musique et des musiciens et compagnies de disques spécialisés pourraient être éjectés du marché. Un rapport séparé '**Services de téléchargement de musique en ligne**' ainsi qu'un tableau Excel traitant des problèmes techniques relatifs à ces « liens » imposés par les sites aux consommateurs sont publiés parallèlement à ce rapport.

Les tests ont été effectués conformément au programme de test. Les résultats ne sont donc applicables qu'à l'échantillon testé et aux conditions du test. La variabilité de l'échantillon et les changements des conditions de test pourraient influencer quelques résultats, et les résultats décrits pourraient ne pas être représentatifs du résultat moyen si plusieurs échantillons différents étaient testés à d'autres conditions de tests.

2. Méthodologie du test

La musique

La méthode utilisée pour étudier la diversité culturelle de la musique disponible était simplement de compiler une longue liste de titres représentatifs de différents genres musicaux spécialisés. Cette liste a ensuite été "appliquée" aux moteurs de recherche de chaque site étudié. Pour compiler cette liste, le laboratoire a fait appel à des consultants musicologues et discographes pour garantir l'à-propos du matériel sélectionné. Les principaux critères d'inclusion sur la liste étaient que les chansons, artistes ou titres d'album ne soient pas des titres "populaires" du courant dominant, qui se vendent tous les jours (c'est-à-dire pas de Beatles ni de James Last). Les chansons, artistes ou titres d'album sélectionnés devaient en outre :

- a) être représentatifs de ce que des amateurs de musique auraient tendance à acheter et
- b) être actuellement disponibles sur le marché traditionnel de musique enregistrée. Cet aspect était important parce que certaines musiques, y compris des musiques à succès, peuvent être temporairement indisponibles pour des raisons contractuelles ou simplement par manque de popularité, même dans leur genre. Ce manque de disponibilité échappe au contrôle de tout magasin de disque, il n'aurait donc pas été juste d'inclure ces chansons ou albums dans ce test.

La plupart des différents genres spécialisés ont été choisis parce qu'ils étaient supposés être appréciés au niveau international et pas seulement dans un pays. Toutefois, quelques genres liés à un pays particulier ont été sélectionnés, (par exemple la musique folk ou danse scandinave, la comédie britannique, les fanfares militaires allemandes) en raison de leur succès sur le plan international, même si celui-ci est limité. D'autres genres tels que la musique américaine (folk, blues, country), le reggae, la musique pop des années 1960/70 sont considérés comme ayant un intérêt international.

La musique classique a reçu une attention particulière, vu qu'il s'agit d'un domaine spécialisé qui suscite un grand intérêt au niveau international, comporte un grand répertoire inhabituel et dans lequel gravitent de nombreuses petites compagnies de disques. La présence d'un grand répertoire de musique classique est un signe positif de l'intérêt porté par le commerçant à la diversité culturelle. La vente de musique classique peut généralement être lucrative, mais pas autant que la vente de musique pop. Intégrer un répertoire classique montre une volonté de diversité musicale et une motivation pour le profit. Il faut également constater que de nombreuses importantes compagnies de disques ont un catalogue classique comprenant une large série de titres spécialisés. Ces catalogues ne sont pas là pour des raisons purement altruistes (même si souvent cet élément existe), mais parce qu'ils sont rentables. Toutefois, il est vrai qu'ils ne survivent que par la présence d'un marché plus prisé. Généralement, le marché classique utilise l'infrastructure de fabrication, de distribution et de vente du marché à succès. Sans celui-ci, le marché classique (et autres genres spécialisés) aurait des difficultés à survivre et les prix demandés aux consommateurs seraient probablement plus élevés.

Avant de procéder au test proprement dit, une première analyse des sites de téléchargement et notre connaissance du fonctionnement de l'industrie du disque nous ont permis de supposer que les contenus de ces sites web n'étaient pas sélectionnés principalement en fonction de la musique (différente ou non), mais bien de la "compagnie de disque". C'est pourquoi nous avons veillé à ce que notre sélection couvre un éventail relativement large de compagnies et de contenus musicaux. Comme le montreront les résultats, c'était une sage décision.

Les sites Web

Comme les tests ont été effectués au Royaume-Uni par une société de test britannique, il était naturel que les sites Web britanniques soient mis en avant. C'était également logique lors de la comparaison entre les trois principales plates-formes numériques. Les trois plates-formes suivantes ont donc été sélectionnées : iTunes.co.uk (format AAC); hmv.co.uk (format WMA) et sony.co.uk (ATRAC). On attire l'attention sur le site Web : www.ondemanddistribution.com/fre/home/home.asp. En effet, cette société fournit actuellement le catalogue WMA à de nombreux sites de téléchargement de musique couvrant 10 pays européens. Parmi ceux-ci : www.hmv.co.uk et www.msn.nl, qui ont été testés pour ce rapport, mais beaucoup d'autres comme Tiscali et Virgin.

En plus des trois sites britanniques, nous avons testé quatre autres sites européens de France, d'Allemagne et deux de Hollande.

Pendant notre première analyse, nous avons trouvé un label classique basé au Royaume-Uni (qui vend à l'étranger), qui fournissait son propre catalogue à télécharger en ligne en format MP3. Ce format est à présent accepté par la plupart des lecteurs de musique (iPod, appareils Sony et WMA), il est donc universellement compatible. L'absence de protection contre la copie n'inquiète pas excessivement cette société, vraisemblablement parce que la musique qu'elle présente n'intéresse pas suffisamment de monde pour provoquer un piratage à grande échelle. Ceci pourrait montrer à d'autres fournisseurs de musique spécialisés la voie à suivre.

Les tests proprement dits

Les tests ont été effectués sur un PC de configuration courante, équipé du système Windows XP, avec une connexion à haut débit sur Internet. Pour pouvoir survoler les trois sites britanniques, il nous a fallu télécharger leur "lecteur" spécial et l'installer sur le PC. (Curieusement, le "lecteur" pour www.hmv.co.uk ne fonctionnait que sur Windows XP SP2 ; il exigeait probablement la sécurité renforcée offerte par SP2).

La musique sélectionnée à rechercher a été mise sur un tableur Excel (feuilles de programmation séparées pour la musique pop et classique). Dans la plupart des cas, il fallait rechercher un artiste ou un compositeur avec un titre ou un enregistrement précis. Dans d'autres, la recherche était moins spécifique, par exemple tout enregistrement de fanfare militaire par un artiste particulier ou n'importe quelle version d'un morceau de musique classique. Très vite, il est apparu qu'il était préférable d'entrer un minimum d'information dans le moteur de recherche (par ex. simplement le nom de l'artiste et non le titre précis), et d'ensuite passer en revue les résultats jusqu'au titre recherché. Plus la recherche était précise, plus il y avait de risque de ne pas obtenir satisfaction. Cela

s'expliquait par l'incohérence relative des moteurs de recherche. Les moteurs étaient en soi techniquement excellents et pouvaient offrir des alternatives intelligentes ou vérifier l'orthographe. Toutefois, dans la pratique, ils étaient limités par la qualité d'encodage des données. Il était clair qu'il y avait d'innombrables incohérences dans les données. Par exemple, un compositeur classique avait peut-être été introduit dans le champ de l'artiste. Le chef d'orchestre avait pu ou non être encodé à la place de l'artiste. Il y avait également des exemples d'erreurs simples. Le plus souvent, ces erreurs étaient mineures et un consommateur cherchant plusieurs intitulés allait apprendre à procéder à plusieurs recherches.

Pour les tests, nous avons adopté la même approche. Néanmoins, travailler dans les délais imposés par le projet signifiait que nous devions nous limiter à deux ou trois essais. La musique classique en a le plus pâti. Sur <http://www.msn.nl/>, une recherche de compositeurs classiques a montré que les données introduites avaient été littéralement copiées du CD. En conséquence de quoi, de nombreux compositeurs avaient été repris deux ou trois fois, à cause des différents encodages de leur nom. L'exemple le plus extrême était le compositeur Ralph Vaughan-Williams (qui aurait dû être répertorié sous les 'V'), dont la musique se retrouvait sur six entrées séparées : deux entrées sous les "R", trois entrées sous les "V" et une sous les "W". Pour contempler les enregistrements complets de Vaughan-Williams, un utilisateur devait donc vérifier toutes ces entrées séparément.

Pour des raisons similaires, nous n'avons pas estimé utile d'affiner la recherche en utilisant les options de catégories des sites Web (par ex. naviguer/rechercher dans des genres musicaux spécifiques). Cela ne semblait pas accélérer la recherche et pouvait réduire le nombre de recherches abouties, en particulier si un CD n'avait pas été catalogué correctement (voir Image 1). Le moteur de recherche global a donc été utilisé.

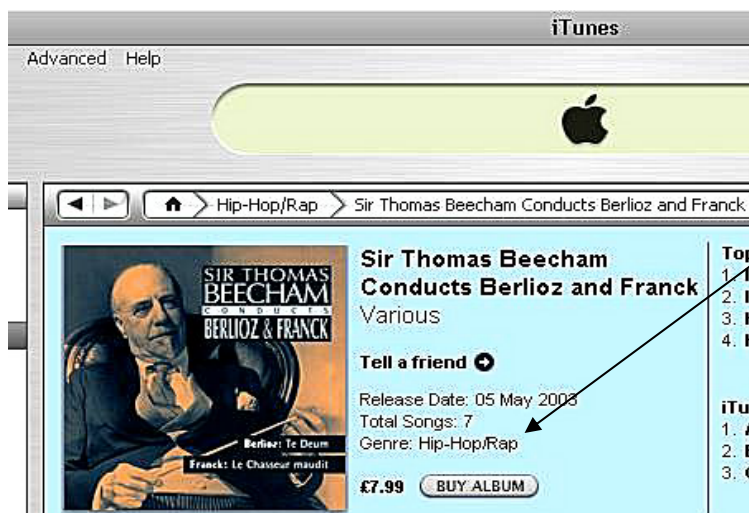


Image 1 : Cet écran pris sur iTunes montre que l'enregistrement historique sérieux du chef d'orchestre britannique Sir Thomas Beecham dirigeant des oeuvres de compositeurs français a été catalogué sous le genre : "Hip-Hop/Rap".

Les résultats de chaque recherche ont été introduits dans le tableau, en utilisant la notation suivante :

Oui = la musique recherchée a précisément été trouvée.

Résultat partiel = l'enregistrement précis n'était pas disponible, mais une alternative acceptable a été trouvée. (Ce jugement se fondait sur ce que, d'après nous, un client

accepterait dans un magasin de disque traditionnel. Cette mesure de la diversité était utile parce qu'un morceau précis d'un artiste ou compositeur spécialisé pouvait ne pas être répertorié, mais il y avait un choix satisfaisant d'autres musiques de cet artiste ou compositeur).

Non = la musique recherchée ou une alternative acceptable n'a pas été trouvée.

3. Résultats

Tableau 1 :

	Format	Total testé	Total OUI	Total NON	Total Partiel
iTunes Classique (UK)	AAC	82	13	67	2
iTunes Pop (R.-U.)	AAC	175	60	92	23
Sony Classique (R.-U.)	ATRAC3	84	6	76	2
Sony Pop (R.-U.)	ATRAC3	175	57	93	25
HMV Classique (R.-U.)	WMA	83	5	72	6
HMV Pop (R.-U.)	WMA	173	57	87	29
MSN Classique (NL)	WMA	82	8	57	17
MSN Pop (NL)	WMA	173	51	111	11
Freerecordshop Classique (NL)	WMA	0 *	-	-	-
Freerecordshop Pop (NL)	WMA	162	26	120	16
T-Online Classique (Allemagne)	WMA	83	8	73	2
T-Online Pop (Allemagne)	WMA	167	39	106	22
e-compil Classique (France)	WMA	84	0	83	1
e-compil Pop (France)	WMA	176	8	164	4

* Ce site ne propose habituellement pas de musique classique

De toute évidence, les sites testés présentent des résultats décevants, en particulier pour la musique classique. Le tableur reprenant les résultats complets se trouve sur un fichier Excel séparé, qui contient également des commentaires sur certaines constatations.

Il est tentant d'analyser plus en profondeur les données, pour voir les types de musique les plus lésées par ce manque de diversité et pour établir si elle se base sur l'éthique, l'âge, le style, la popularité, etc. Toutefois, nous ne le recommanderions pas. Nos experts sont convaincus que le manque de diversité n'est pas directement lié au type de musique. En effet, pendant la recherche, ils ont souvent été surpris de trouver des morceaux relativement inhabituels. Ils sont persuadés que le problème est simplement lié à la compagnie de disques de laquelle ils dépendent. C'est ainsi qu'il y a de nombreux albums Naxos (un label international d'enregistrement classique) qui proposent des œuvres très obscures. Il y a également de grandes collections dans la plupart des grands labels, y compris des enregistrements très divers.

Le problème vient du fait que, dans de nombreux cas, il n'y a aucun enregistrement provenant des labels moins connus. La maigre présence de musique classique britannique s'explique probablement par le fait que le label Chandos n'est pas représenté. De la même façon, le nombre de recherches non fructueuses pour certains groupes de rock des années 1960/70 est due au fait que le catalogue "Repertoire Records" basé en Allemagne n'est pas représenté. Dans le cas d'enregistrements de musique ethnique américaine, cela s'explique par l'absence de tout enregistrement du label ACE. Dans le commerce du disque conventionnel, ces labels, de même que d'autres labels spécialisés du même type, sont disponibles partout en Europe.

Autres points intéressants

Le site MSN néerlandais, exploité par OD2, comporte un grand choix de musique néerlandaise, par ex. en langue néerlandaise, la pop néerlandaise et de la musique pour enfants, ce qui le différencie des sites OD2 britanniques.

Le site iTunes néerlandais était simplement un portail vers le site principal d'iTunes, il était donc inutile de le tester séparément.

Le site allemand T-Online (chargement de musique) était axé sur la musique allemande et offrait un choix limité de musique "schlager", mais il ne stockait pas de musique enregistrée par des petits labels allemands tels que Sky et Erdenklang.

Le site de téléchargement de Sony (www.connect-europe.com) a été testé comme site britannique, mais une analyse plus approfondie a montré que ce site est pan-européen et que la même base de données, avec des contenus de différents pays, semble être disponible partout dans le monde. Il est donc possible de trouver de la musique en néerlandais sur le site britannique, mais uniquement via le moteur de recherche ; elle n'est pas répertoriée comme catégorie.

4. Conclusions

Il existe un problème de diversité culturelle associé à ces sites de téléchargement. La disponibilité de la musique se base sur l'offre actuelle des labels sur les sites plutôt que sur un choix musical réfléchi.

Ce résultat reflète les différents types d'opérations commerciales en jeu. Dans un magasin conventionnel (en "dur" ou de commande en ligne), les commerçants doivent acheter des articles physiques pour garnir leur stock de base. Avec ce système, ils n'ont pas intérêt à acheter l'ensemble du catalogue Naxos par exemple, vu qu'une bonne partie des invendus garnirait les étagères pendant des mois. À la place, ils sélectionnent soigneusement chez tous les distributeurs et labels un assortiment attrayant. Parallèlement, ils accumulent des comptes d'entreprise auprès de ces distributeurs, qui leur permettent d'acheter des articles individuels sur commande des clients.

Les magasins de téléchargement en ligne ne doivent pas acheter de stock physique ni se lancer dans le réseau de distribution, qui est complexe. Par contre, ils achètent les droits numériques. Cette façon de faire se prête manifestement à l'achat de catalogues complets et a les effets étranges que nous avons constatés. L'autre problème est que de nombreux labels indépendants, en particulier ceux qui s'intéressent aux anciens catalogues, n'ont pas de catalogue disponible sous forme numérique. Certains de ces labels peuvent également agréer de la musique provenant d'autres sources et n'ont pas l'autorisation de la distribuer à des distributeurs numériques.

Il y a un autre point à prendre en considération. Les enregistrements du label classique Chandos peuvent être téléchargés en haut débit sous format MP3 (192kpbs de plus que la qualité de taux de données habituelle sur Internet) directement de son site Web. Ce format peut être joué sur pratiquement tous les supports WMA et les derniers lecteurs Sony et iPod qui tous acceptent le MP3. Chandos n'est apparemment pas inquiet de l'absence de protection contre la copie sur MP3, probablement parce qu'il est propriétaire du matériel (non agréé par une tierce partie) et parce que son répertoire est très spécialisé (enregistrements classiques), il ne considère pas cela comme un problème de taille pour son catalogue. D'autres compagnies de disques pourraient choisir de suivre la même voie, si les principaux magasins de téléchargement ne les distribuent pas.

Il est aussi possible qu'à la longue, les magasins de téléchargement investissent certaines des petites compagnies, vu la popularité grandissante des téléchargements. Ils risquent toutefois de pousser à acheter un format de téléchargement et non un autre.

Les raisons pour lesquelles certaines compagnies de disques ne sont pas représentées sont probablement diverses (juridiques, financières, politiques et techniques) et le choix ultime pour être intégré sur ces catalogues revient sans doute à la compagnie de disques (ou le propriétaire de musique) ou aux sites de téléchargement.

Selon nous, il serait également utile de prendre contact avec iTunes, Sony et OD2 pour savoir s'ils prévoient d'étendre leur liste de compagnies. Nous supposons que les sites de téléchargement finiront probablement par inclure des contenus différents au fur et à mesure qu'ils se développent.

Si la référence commerciale des sites de téléchargement est de soutenir plus avantageusement la nouvelle musique et les morceaux individuels, par exemple, cela signifie que les producteurs de musique différente peuvent choisir soit, de fournir leur musique sous forme téléchargeable eux-mêmes, soit simplement de continuer à la fournir en format hardware (CD, DVD, etc.), de sorte que le consommateur puisse la charger sur son lecteur.